

## INTERVENANTS

### Responsable de l'unité fonctionnelle :

Dr LEFEBVRE

### Chef de Service :

Dr LUC

### Praticien Hospitalier :

Dr SALVAGIOT

### Psychologues :

Mme MATRAT

Mme HIEBLOT

Mme QUILICCHINI

M. FIRPI

M. LIMOUSIN

### Equipe infirmière.

### Psychomotricienne:

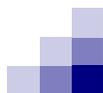
Mme GHENO

### Assistante de service sociale :

Mme TERRASSON

### Cadre de Santé:

Mme NURMILA



Service médical

Centre Pénitentiaire de LUYNES 2

70 route des Châteaux du Mont Robert

13080 Luynes

Tél : 04 88 14 85 80

Fax :

[secretariat\\_spad@ch-montperrin.fr](mailto:secretariat_spad@ch-montperrin.fr)

### Heures d'ouverture du Secrétariat :

du lundi au vendredi

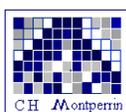
9h 00 à 17h 00

*Le service du SPAD a été créé en 1994, suite à la réorganisation du Schéma de santé déléguant aux hôpitaux (dont les hôpitaux psychiatriques) les soins aux personnes détenues en les rattachant à un dispositif de droit commun.*



## S.P.A.D. C.P. Aix-Luynes 2

*(Service de Soins  
Psychiatriques  
Ambulatoires aux Détenus)*



**CH MONTPERRIN**  
109 Avenue du Petit Barthélémy  
136 17 Aix-en-Provence



## Présentation

Le SPAD est un service de Psychiatrie qui propose des soins ambulatoires spécialisés aux personnes détenues.

Il fait partie intégrante de l'unité sanitaire (USMP) du Centre Pénitentiaire, qui regroupe des soins somatiques proposés par l'UCSA, des soins de santé mentale proposés par le SPAD, et un suivi de préparation à la sortie et de prévention de la rechute (addictions) proposés par le CSAPA.

Mis en place à l'ouverture de la maison d'arrêt en 2018, ce service est rattaché au Centre Hospitalier Montperrin d'Aix-en-Provence.

Il est totalement indépendant des services de la Justice et de l'Administration Pénitentiaire.

Comme tout dispositif médical le SPAD garantit le secret médical, la confidentialité des entretiens et des éléments contenus dans le dossier médical.

## Proposition

### Une dynamique de soins :

- ⇒ des consultations psychiatriques
- ⇒ un suivi psychologique individualisé
- ⇒ des entretiens infirmiers conduits par les infirmiers du SPAD dédiés à la psychiatrie
- ⇒ des possibilités d'activités de groupe thérapeutique
- ⇒ des possibilités de prise en charge sociale sur indication spécifique.

### Un travail de liaison avec :

l'UCSA : Service de médecine générale du CHIAP

le CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie du Centre Hospitalier Montperrin

le Centre Hospitalier Montperrin lors d'hospitalisation et pour le suivi à la sortie

Le CPIP Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation est un partenaire de travail.

Les Structures Associatives.

Les Structures Médicales Ambulatoires publiques ou privées.

## Fonctionnement

### A l'attention des personnes détenues

*Jours et Heures de consultations :*

du lundi au vendredi

de 8h 00 à 12h 00 et de 14h 00 à 17h 00

### ***Pour prendre rendez-vous***

Rédigez un courrier directement adressé au SPAD, en indiquant :

- l'objet de votre demande ;
- Nom Prénom et numéro d'écrou.

Puis déposez votre courrier dans les boîtes aux lettres réservées aux dispositifs de soins UCSA/SPAD.

Un rendez-vous vous sera alors proposé.